

Bâtiments intelligents et durables **Les TIC au service de l'efficacité énergétique**

Colloque de la Mission Ecoter

Mercredi 10 mars 2010

09h30 – 16h30

Caisse des dépôts et consignations
72 avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris
Salle Auditorium - B 013

Avec plus de 31 millions de logements, dont 4 500 000 millions de logements sociaux, 7 millions en copropriété et 18 millions de maisons individuelles, mais aussi 750 millions de m² dans le secteur tertiaire privé et 120 millions de m² dans le secteur tertiaire public, le Grenelle de l'environnement fait de l'efficacité énergétique des bâtiments, qui représentent 43% de la consommation d'énergie tous secteurs d'activités confondus (31% pour les transports), une priorité en fixant des objectifs stricts à atteindre d'ici 2020.

Pour les bâtiments de l'Etat et des collectivités, il s'agit de réduire de 40% les consommations énergétiques et d'au moins 50% les émissions de gaz à effet de serre.

Pour les bâtiments existants, la réduction des consommations d'énergie du parc devra être réduite de 38%.

Enfin, pour les bâtiments neufs, la réduction de la consommation d'énergie primaire devra être inférieure à la quantité d'énergie renouvelable produite dans les constructions.

Les collectivités, dont un nombre important de bâtiments et équipements sont source de gaspillage énergétique, sont face à un chantier de programmation de travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments sur plusieurs années, qui s'inscrit dans des politiques globales d'environnement, de qualité et de confort, de cohésion sociale.

Les bâtiments à réhabiliter, à remettre aux normes ou à construire doivent être pensés de façon durable et intelligente, en donnant la place qu'il convient aux infrastructures réseaux et aux outils permettant de transmettre, d'échanger, d'exploiter, de gérer les informations et les flux dans un objectif de réduction de consommation énergétique et d'émission de gaz à effet de serre.

Que nous dit le Grenelle de l'environnement ? Comment faire, efficacement, durablement et positivement en termes d'infrastructures réseaux ? Qu'est-ce que les TIC peuvent apporter pour maîtriser l'énergie ? Comment les collectivités peuvent-elles agir, anticiper, au regard de leur rôle d'aménageur ?

PROGRAMME

08h45

Accueil-café

09h30

Introduction

Intervenante :

- **Caisse des dépôts et consignations** - Marie-Christine Servant, Expert TIC - DRIF

09h45

Intervention - La consommation énergétique des bâtiments en France

Etat des lieux, vers des bâtiments à énergie positive.

Intervenant :

- **GIE Enjeu Energie Positive**

Marie-Annick Le Bars (Bouygues Immobilier – Directrice développement durable)

Yves Aillerie (Intel – Responsable développement durable)

10h15

Table ronde 1 - Réhabiliter et construire durablement - réglementations et normes

Que dit le Grenelle de l'environnement au regard des bâtiments existants et des nouvelles constructions ?

Le label HQE : quelle est la place donnée aux TIC ?

Raccorder en fibre optique pour les zones d'activités (le label ZA THD), les logements pour rendre les bâtiments intelligents et durables.

Quelles actions à mener pour les collectivités ?

Modérateur

Patrick Bellin, Conseiller technique – Mission Ecoter

Intervenants :

- **Association des maires pour l'environnement et le développement durable** – Maud Lelièvre, Déléguée Générale

- **Ministère du Logement** - Marie-Christine Roger, Chef du bureau de la qualité technique et de la réglementation de la construction à la Sous-Direction de la qualité et du développement durable dans la construction

- **Bouygues Construction** – Bruno Marotte, Directeur Rénovation énergétique des bâtiments Ile-de-France

11h15

Table ronde 2 - La place des infrastructures réseaux dans les bâtiments

Comment construire, capter, exploiter et agir à distance ?

Modérateur

Patrick Bellin, Conseiller technique – Mission Ecoter

Intervenants :

- **ETDE** – Laurent Lebouchard, Directeur des nouveaux marchés

- **SPIE** – Pascal Castagné, Directeur du développement

- **INEO** – Vincent Bryant, Directeur du programme efficacité énergétique

- **CISCO** – Olivier Seznez, Directeur de la Stratégie Technologique

- **SINOVI**A – Carlos Moreno, Directeur général

13h00 – Buffet en commun avec les participants

14h15

Table ronde 3 - Bâtiments intelligents et durables : les collectivités territoriales actrices

Aménagement des zones d'activités, gestion de la consommation énergétique, encouragement d'éco-quartiers, amélioration de la gestion des équipements et de l'utilisation des bâtiments, les collectivités sont les principales actrices de la transformation des bâtiments.

Modérateur

*Gérard Ramirez del Villar, Rédacteur en chef - **Lettre Informatique et Collectivités Locales**, groupe Le Moniteur*

Intervenants :

- **Conseil général des Yvelines** - Laurent Braconnier, Responsable de la Mission de Développement Numérique du Territoire : Seconde phase de la DSP ; Aller dans les Zones d'Activités
- **Conseil régional d'Alsace** – Jean-Marc Koestel, Responsable du patrimoine, Direction de la construction : Le développement durable dans les lycées (Contrat de Performance Energétique)
- **Moulins-Habitat** – Jean-Marc Pierret, Directeur : Gérer efficacement l'énergie dans son logement

15h30

Table ronde 4 - Investir et financer

Investir, financer les TIC, les contrats de performance énergétique ; les achats durables

Modérateur

*Jacques Kimpe, Conseiller du Président - **Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales***

Intervenants :

- **Mission d'Appui aux Partenariats Publics Privés / Ministère de l'Economie** – Robert Stakowski, Directeur projets TIC
- **GDF SUEZ Cofely** – Philippe Deramécourt, Directeur régional adjoint
- **Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales** – Jacques Kimpe, Conseiller du Président

16h30 - Fin du colloque

**Bâtiments intelligents et durables
Les TIC au service de l'efficacité énergétique**

Mercredi 10 mars 2010

Caisse des dépôts et consignations
72 avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris
Salle Auditorium - B 013

Merci de vous munir d'une pièce d'identité

Bulletin d'inscription à compléter et à retourner au plus tard le 5 mars 2010

par fax au 04 75 51 70 87 ou par courrier

ou sur http://www.ecoter.org/html/body_seminaires.php?seminaireid=93

La Collectivité ou l'Entreprise :

Nom et Prénom :

Fonction :

Adresse :

..... Ville :

Tél : Fax : E-mail :

Participe au déjeuner : Oui Non

| | |
|---|-----------------|
| - Membre de la Mission Ecoter | 35 € TTC |
| - Association loi 1901, non membre de la Mission Ecoter | 45 € TTC |
| - Collectivité, Administration, non membre de la Mission Ecoter | 50 € TTC |
| - Entreprise, non membre de la Mission Ecoter | 85 € TTC |

Les inscriptions des collectivités et des administrations doivent être **obligatoirement** accompagnées d'un bon de commande signé et numéroté. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la formation, la facture servira de convention simplifiée de formation.

Les inscriptions des entreprises doivent être **obligatoirement** accompagnées d'un chèque de règlement ou d'un bon de commande signé et numéroté. **Une facture sera adressée dès réception du règlement et servira de convention simplifiée de formation.**

La personne n'ayant pas confirmé son désistement **au moins 4 jours** avant la date du colloque devra s'acquitter du montant de sa participation.

Pour tout renseignement : Mission Ecoter 19 bd Meynot – 26200 Montélimar - Tél. : 04 75 51 70 85
mission.ecoter@ecoter.org - www.ecoter.org

Organisme de formation agréé n° 11753111475 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01793 26

PLAN D'ACCES

Caisse des dépôts et consignations

72 Avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris

➤ **Descendre à la station Gare d'Austerlitz**

- RER C
- Lignes M5 et M10

➤ **Descendre à la station Gare de Lyon**

- RER A
- RER D
- Lignes de métro M1 et M14

Puis se diriger vers le pont Charles-de-Gaulle et le traverser en direction de l'immeuble de la Caisse des dépôts et consignations

➤ **Descendre à Quai de la Gare**

- Ligne M6

Puis remonter le boulevard Vincent Auriol sur quelques mètres, tourner à droite au croisement avec l'avenue Pierre Mendès-France et marcher jusqu'au numéro 72.

